

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N° 2016/28
OBJET : CLUB NATURE GIRONDE

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 44

Nombre de Conseillers présents : 30

Nombre de Conseillers présents et représentés : 39

Quorum : 22

Date convocation du Conseil Communautaire : 15 mars 2016

Date d'affichage de la convocation au siège : 15 mars 2016

La séance est ouverte

Le 22 Mars 2016 de l'année deux mille seize à 18 h 30
à la technopole du site Montesquieu à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à	Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	P	
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	A	
CLAVERIE Dominique (Maire)	A		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	E	M. TAMARELLE	MAYEUX Yves (Maire)	E	Mme LAGARDE
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	E	M. MOUCLIER
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	P		Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	P		Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	E	M. DARBO	Anne-Marie LABASTHE	E	M. FATH
Philippe BALAYE	E	Mme BOURROUSSE	Alain LAGARDETTE		
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	A	
Nathalie ROUSSELOT	A		Jean-Marie BROSSIER	P	
Félicie DURAND	P		Laure BENCTEUX	E	M. CHEVALIER
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	P		Bernadette PELISSIER	E	M. BENESSE
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	P	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	E	Mme CHENNA
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	P		Jean KESLER	A	
Benoist AULANIER	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Madame TALABOT est élue secrétaire de séance
Le procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2015 est adopté à l'unanimité

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

CLUB NATURE GIRONDE

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu et notamment l'article 3 4° « protection et mise en valeur de l'environnement »,

Considérant l'avis favorable du bureau.

Exposé :

Le Club Nature Gironde de la CCM créé en 2004, a pour objectif la sensibilisation des jeunes aux problématiques environnementales, afin de renforcer leur sens des responsabilités à partir de différents thèmes axés sur le développement durable.

Le Club Nature Gironde se réunit en dehors du temps scolaire, les mercredis après-midi de février à juin.

Un projet général autour de la conception et de la création d'un jardin pédagogique a été initié en 2009, visant à favoriser les pratiques respectueuses de biodiversité et valorisant les pratiques de recyclage et de compostage.

Le programme annuel est élaboré en étroite relation avec les objectifs du service développement durable de la CCM, en matière d'éco-citoyenneté et de prévention des déchets.

Pour l'année scolaire 2015-2016, les objectifs du Club seront en continuité avec les activités de l'année scolaire précédente et seront axées sur la promotion de la biodiversité en matière d'insectes et d'animaux, des gestes responsables préconisant des techniques de jardinage écologique, la limitation des produits phytosanitaires et le recyclage des déchets de jardin...

Dans le cadre de sa politique de sensibilisation de d'éducation à l'environnement, le Département de la Gironde a lancé un appel à projets fin 2015, pour un soutien technique et financier aux Clubs Nature Gironde. C'est pourquoi, la CCM souhaite solliciter le Département de la Gironde, afin de bénéficier de cette aide pour l'année 2016.

Le programme prévu mobilise un besoin en financement de 4 980 € dont 2 880 € éligibles aux subventions du Conseil Départemental.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

1. Décide de mettre en œuvre les animations, en direction des jeunes préadolescents et adolescents de la Communauté de Communes de Montesquieu ;

2. Autorise Monsieur le Président :

- à signer tout document relatif à ce projet ;
- à engager les dépenses liées à la mise en place et à l'animation du Club Nature Gironde inscrite au budget;
- à solliciter toutes les subventions auprès des différents partenaires : Département de la Gironde

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 22 Mars 2016

Le Président

Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement

